



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 71 du 6 septembre 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 5

DÉCISION N° 503282/ARM/SGA/DRHMD/CMG-Bx/BCGPQ

portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Bordeaux).

Du 02 septembre 2024

DÉCISION N° 503282/ARM/SGA/DRHMD/CMG-Bx/BCGPQ portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de Bordeaux).

Du 02 septembre 2024

NOR A R M S 2 4 0 1 5 5 1 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 502337/ARM/SGA/DRHMD/CMG-Bx/BCGPQ du 11 juin 2024 portant délégation de signature \(centre ministériel de gestion de Bordeaux\).](#)

Référence de publication :

Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux,

Vu le décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 modifié, autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil du ministère de la défense (JO n°289 du 14 décembre 2011, texte n°6) ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2021 modifié relatif à l'application du décret n° 2011-1864 du 12 décembre 2011 autorisant le ministre de la défense et des anciens combattants à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil du ministère de la défense (JO n°176 du 31 juillet 2021, texte n°26) ;

Vu l'arrêté du 19 août 2024 portant prise en charge par voie de détachement, classement et affectation de Monsieur Guilhem BOILLOT en qualité de directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux (n.i. BO, n. i. JO) ;

Vu l'instruction n° 1121005401/DEF/SGA/DRH-MD/SRHC/ du 2 août 2021 relative à l'organisation des centres ministériels de gestion (n.i. BO) ,

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets :

Monsieur **Louvigné** Arnaud, conseiller d'administration de la défense, adjoint au directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux, dans la limite des attributions du centre ministériel de gestion ;

Monsieur **Gély** Christian, ingénieur civil divisionnaire de la défense, chef du bureau soutien général et chef de section logistique, finances et prévention, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Mulois** Sandra, secrétaire administrative de classe normale, adjointe au chef du bureau soutien général et cheffe de section secrétariat central et ressources humaines de proximité, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Delaporte** Amélie, ingénieure civile de la défense, cheffe du bureau contrôle de gestion pilotage qualité, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Mascret** Carine, agent sous contrat de niveau I, adjointe à la cheffe du bureau contrôle de gestion pilotage qualité et cheffe de section Alliance, système d'information dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Brana Sylvie**, attachée d'administration de l'État ; hors classe, cheffe de la mission « ressources humaines de proximité », dans la limite de ses attributions ;

Madame **Habibi** Loubna, attachée principale d'administration de l'État, cheffe de la division ressources humaines et conseillère coordonnatrice à la formation, dans la limite des attributions de la division ;

Madame **Fournier** Sylvanie, attachée principale d'administration de l'État, adjointe à la cheffe de la division ressources humaines et cheffe du bureau carrières, formation et apprentis, dans la limite des attributions de la division ;

Madame **Darles** Marie-Eliane, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe à la cheffe du bureau carrières, formation et apprentis et cheffe de la section gestion collective des personnels à statut ouvrier, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Viala** Delphine, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du bureau recrutement et mobilités, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Desplat** Alexandra, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de section recrutements et mobilités 1, dans la limite des attributions de la section ;

Monsieur **Dathy** Ludovic, secrétaire administratif de classe normale, chef de section recrutements et mobilités 2, dans la limite des attributions de la section ;

Monsieur **Campourcy** Stéphan, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef de section recrutements et mobilités 3, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **Balestan** Ophélie, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de section formation et apprentissage, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Cosnefroy** Fabienne, conseillère d'administration de la défense, cheffe de la division paie et gestion administrative, dans la limite des attributions de la division ;

Madame **Santschy** Marie-Anne, attachée principale d'administration de l'État, adjointe à la cheffe de la division paie et gestion administrative et cheffe du bureau vérification-qualité de la paie, dans la limite des attributions de la division ;

Monsieur **Bao** David, secrétaire administratif de classe normale, adjoint à la cheffe du bureau vérification-qualité de la paie, dans la limite des attributions du bureau ;

Monsieur **Demets** François, attaché d'administration de l'Etat, chef du bureau fonctionnaires, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Poitou** Sylvie, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef du bureau fonctionnaires, dans la limite des attributions du bureau ;

Monsieur **Pinsard** Ronan, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de section fonctionnaire 1, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **De Brito** Hélène, agent sous contrat de niveau II, cheffe de section fonctionnaire 2, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **Waxin** Coralie, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe de section fonctionnaire 3, dans la limite des attributions de la section ;

Monsieur **Chabreyrou** Sébastien, secrétaire administrative de classe normale, chef de section fonctionnaire 4, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **Buée** Magali, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de section fonctionnaire 5, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **Bouabane-Lubrano** Marie-Angélique, attachée principale d'administration de l'État, cheffe du bureau contractuels et ouvriers de l'Etat, dans la limite des attributions du bureau ;

Monsieur **Eccofard** Julien, attaché d'administration de l'État, adjoint à la cheffe du bureau contractuels et ouvriers de l'Etat, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Pineau** Sandrine, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de section ouvriers de l'Etat 1, dans la limite des attributions de la section ;

Madame **Raiton** Ingrid, secrétaire administrative de classe normale, cheffe de section ouvriers de l'Etat 2, dans la limite des attributions de la section ;

Monsieur **Aoudou** Ousmane, secrétaire administratif de classe normale, chef de section ouvriers de l'Etat 3, dans la limite des attributions de la section ;

Monsieur **Grau** Christophe, agent sous contrat de niveau I, adjoint à la cheffe du bureau protection sociale et pension, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Jorge do Marco** Anne, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du bureau protection sociale et pension, dans la limite des attributions du bureau ;

Madame **Sirieix** Nelly, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe de section accidents du travail maladies professionnelles ;

Madame **Attica** Sédrine, secrétaire administrative de classe supérieure, cheffe de section affiliations rétroactives pensions.

Art. 2. En ce qui concerne Madame **Jorge do Marco** Anne, la présente délégation prendra effet à compter de sa date d'affectation en qualité d'adjointe au chef du bureau protection sociale et pension.

Art. 3. La décision N° 502337/ARM/SGA/DRHMD/CMG-Bx/BCGPQ du 11 juin 2024 portant délégation de signature (centre ministériel de gestion de bordeaux) est abrogée.

Art. 4. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux,
l'administrateur civil hors classe,*

Guilhem BOILLOT.